Allocutio de la réunion No 627 du Senatus de Lomé du 07 janvier 2024

<u>Thème</u>: **Conditions d'admission** (MLNESL, page 77, chapitre 13)

« Notre Archidiocèse avait donc renouvelé sa conscience d'être engagée dans une double démarche : celle de continuer à proclamer l'Evangile à toute la création et celle de l'effort d'inculturation pour permettre l'enracinement du christianisme dans toutes nos cultures ». (Extrait de l'introduction de la lettre pastorale de Msgr Nicodème A. BARRIGAH-BENISSAN, année pastorale 2023-2024)

Chers frères et sœurs magnificat,

Avant même de nous rappeler les conditions d'admission et de leur application selon l'esprit du Manuel, nous nous devons de faire un arrêt sur le thème de l'année et évoquer les responsabilités auxquelles il nous engage.

Pour faire simple en cette année, et dans la logique d'un alignement total aux directives pastorales de notre Père Archevêque et aux orientations du Directeur spirituel du Senatus de Lomé, nous avons décidé de reprendre dans son intégrité le thème l'année pastorale 2023-2024 de l'archidiocèse en le ramenant à nos réalités légionnaires. Nous obtenons donc la formulation que voici : L'Évangélisation face à nos cultures : défis et opportunités / La Légion de Marie et l'évangélisation.

Pour se faire, nous allons nous approprier les différents concepts contenus dans le thème, mais surtout nous inspirer en priorité de notre cher fondateur Frank DUFF, précurseur de la nouvelle évangélisation.

C'est pourquoi, tout en ayant en vue nos traditionnelles rubriques que sont la prière, la catéchèse, la communion fraternelle, la vie de témoignage et d'œuvres sociales, nous allons, conformément à la déclinaison du thème de l'année, mettre un accent particulier sur l'évangélisation, la culture, l'éducation et l'alphabétisation. Toutes nos actions et activités, formations et rassemblements divers doivent concourir à l'atteinte globale des objectifs de ce thème à travers l'appropriation sincère et consciente de chacune des thématiques susmentionnées.

Il apparait donc, et de plus en plus, qu'il nous faut revoir notre manière d'évangéliser, et notre approche en matière d'inculturation. En effet, il ne suffit pas de s'adresser à des personnes ou à des groupes de personnes. Il faut encore évangéliser nos cultures afin de permettre que la Parole du Christ soit accueillie et vécue comme nôtre, puisque en réalité, c'est chacun et tous qu'il est venu sauver par son sang versé.

Fidèle et obéissante, la légion de Marie s'engage aux côtés de l'Eglise dans cette aventure d'évangélisation et d'inculturation. Cependant, force est de constaté, que ses effectifs déjà vieillissant, s'appauvrissent. Il lui faut donc du sang neuf, il lui faut recruter.

Il est de notoriété publique que notre armée fait tout dans la discrétion, même le recrutement. Il n'y a pas de communiqué, pas de dossier à fournir, pas un lieu de rassemblement de jeunes en tenue de sport que des officiers scrutent la forme, la taille et le corps pour prendre une décision, rien de tout ça. Chaque soldat du groupement de base (praesidium) est envoyé vers les fidèles aux profils bien déterminés à savoir :

- a) qui pratiquent fidèlement leur religion;
- b) qui sont animés du désir de remplir leur rôle dans l'apostolat de l'Église par leur appartenance à la Légion;
- c) qui sont prêts à remplir toutes et chacune des obligations qu'impose le titre de membre actif de la Légion.
- d) avoir 18 ans et plus pour les praesidia adultes et les moins de 18 ans dans les praesidia de jeunes.

La consigne est ferme : « Nul n'est admis comme candidat à la Légion de Marie sans que le président du praesidium intéressé se soit assuré par la personne demandant son admission, que les conditions requises sont remplies ».

Le soldat part donc en mission vers cette catégorie de fidèles. Quand il croise quelqu'un, et après s'être rassuré qu'il remplit toutes les conditions, il lui présente la Légion de Marie et les obligations de membre. Ce travail peut se faire sur plusieurs semaines voire des mois. Lorsque ce dernier, après avoir tout compris, exprime le désire de rejoindre le groupe, le soldat le signale discrètement à son président qui s'assure que le candidat est bien préparé, suffisamment averti et qu'il remplit toutes les conditions. On fixe alors un rendez-vous pour sa première réunion de commun accord avec le bureau. On peut aussi avertir les membres pour les inciter à réserver un accueil chaleureux au nouveau.

A sa première réunion, plus besoin de lui poser les questions telles que : quel est ton nom ? tu fais quoi dans la vie ? qui t'a invité ? tu habites dans quel quartier ? est-ce que tu as envie d'être avec nous ? Non, tout ceci devrait déjà être fait dans les coulisses. Dans la rubrique « recrutement de nouveaux membres », le président ou le vice-président présente le candidat aux autres membres et on le recrute comme membre en lui remettant la tessera.

« Au moins trois mois de probation satisfaisante sont exigés avant que le candidat soit enrôlé dans la Légion. Cependant, dès le début, il peut participer pleinement aux travaux de la Légion. » (ML, p 77, chp 13)

Le candidat devient alors membre et entame donc sa probation. Pas besoin de lui demander de venir trois fois successivement à la réunion avant d'être recruté.

Chers frères et sœurs, la crise des effectifs que nous connaissons ne doit pas nous amener à alléger les conditions d'admission ni les méthodes de recrutement. Les sympathisants, les catéchumènes et mêmes les néophytes peuvent attendre d'être baptisés et confirmés avant que les portes de la Légion ne s'ouvrent à eux. Les personnes en situation matrimoniale irrégulière peuvent attendre que leur situation soit régularisée. Pendant ce temps, au lieu qu'on se précipite de les enrôler, notre apostolat devrait être à leur bons soins : soit pour la catéchèse et le suivi jusqu'à la confirmation, soit pour les accompagner dans le processus de régularisation de leur situation.

Il est vrai qu'à défaut du chien, on peut amener le chat à la chasse. Mais cet adage ne s'applique pas aux conditions d'admission dans la Légion de Marie, car l'absence de gibier dans la forêt ne fait pas du lion un herbivore. Face à la difficulté de recrutement, nous devons être patient et attendre le bon moment, sinon les bons candidats. Si nous n'avons pas de bons membres aujourd'hui, c'est parce qu'à la base nous avons fait de mauvais recrutements, juste pour gonfler nos effectifs.

Afin d'exécuter loyalement le testament suprême du Christ, qui est d'apporter la bonne nouvelle à toute la création, ce à quoi nous interpelle le thème de l'année, nous avons besoin de bon soldats. Qui dit bons soldats veut dire bon recrutement. Annoncer efficacement l'évangile est donc synonyme de fidélité et de respect aux conditions d'admission, rien de plus.

Nous nous remettons alors aux bons soins maternels de Notre Dame, Reine de la Légion, afin que guider par elle, nous fassions les bons choix en termes de recrutement.